



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DF** DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

## À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, les services de la Trésorerie de Chantilly sont transférés à la Trésorerie de Senlis municipale

20 rue Brunehaut 60309 Senlis - t060043@dgfip.finances.gouv.fr  
Accueil de 8h45 à 12h15 et sur Rdv l'après-midi - Fermé le mercredi

*Une question en matière d'impôt ou au sujet d'une créance locale ?*

**Rdv à l' Accueil de proximité  
tous les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h**

**19 avenue du Maréchal Joffre à Chantilly**

### *Où payer votre facture ou votre impôt ?*

Si votre avis / facture est muni d'un QR Code, Rdv chez le buraliste suivant :

- « Tabac du Connétable » 107 rue du connétable à Chantilly
- « Le Paris » 1 rue de Paris à Chantilly
- « La Chasse à courre » 33 avenue du Général Leclerc à Chantilly
- « Le Havanne » 53 rue Michel Bléré à Lamorlaye

Paiement en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire sans limitation de montant.

Liste complète sur [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)

